Les numéros d'urgence à connaître

Publié le 03 août 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) Source

Accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, le 112 a pour but d'offrir, en plus des numéros d'urgence nationaux, un numéro d'appel unique dans tous les États membres de l'UE. Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24. Service-Public.fr fait le point sur les numéros d'urgence à connaître.



Le 112 - numéro d'appel européen

- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

Le 15 – Samu

- pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...) ;
- ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...).

Le 17 – Police secours / Gendarmerie

- pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la

gendarmerie (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage…).

À noter : en cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

Le 18 – Sapeurs-pompiers

- pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, électrocution, accident de la route…).

Attention : lancer une fausse alerte auprès des pompiers ou du Samu, en faisant croire à un accident ou à un incendie par exemple, est un délit qui peut être puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 d'amende (article 322-14 du Code pénal).

Le 196 – Urgence maritime

- pour toute situation de détresse ou d'urgence en mer que vous soyez témoin ou victime ;
- en cas d'inquiétude pour toute personne se trouvant en mer et n'ayant pas donné de nouvelles ;
- pour tout fait observé en mer qui semble anormal.

À noter : en composant le 196, vous êtes directement mis en relation avec le centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer (CROSS), seul organisme d'État compétent pour coordonner des moyens d'intervention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Le 191 – Urgence aéronautique

pour tout usager en situation de détresse ;

- par tout témoin direct d'un accident d'aéronef ;
- ou par toute personne inquiète de la disparition d'un aéronef et de ses occupants.

Le 114 – Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

- si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Ce numéro est accessible par SMS, tchat, visio et fax.

Autres numéros d'appel d'urgence gratuits et accessibles

24/24h

Enfants disparus : 116 000 Enfance en danger : 116 111 Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) 116 117 Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197 Samu social - Accueil des personnes sans abri : 115

Des numéros d'écoute et d'information existent également

Femmes victimes de violence : 39 19 Prévention du suicide : 31 14 Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77 Canicule info service : 0800 06 66 66

From:
https://wiki-logeas.fr/certif/ - **dokuwiki-certif**

Permanent link:
https://wiki-logeas.fr/certif/doku.php?id=certif:urgence:numerurgence

Last update: **2025/07/15 11:53**